

EST CHARMANT... LEVE... TOUTES LES JOURS... Pour 4 mois ou...

LE MOUVEMENT JOURNAL POPULAIRE

APPRENEZ... L'ÉVENEMENT... A LA CAMPAGNE... Pendant les mois d'été, pour 25 CENTINS PAR MOIS

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

LE QUISUIT A PARU DANS LE DIEN DE CE MATIN.

Parlement Fédéral

7ème Parlement - 1ère session DISCOURS SUR LE BUDGET

Les efforts tentés pour agrandir nos relations commerciales

Condition générale des affaires

Abolition des droits sur le sucre et augmentation des droits sur les spiritueux, etc.

Discours de Sir R. Cartwright

Ottawa, 23. Aperçu général

M. FOSTER commence son discours par un aperçu général de l'état du pays au point de vue du commerce, de l'agriculture et de l'industrie qu'il trouve satisfaisants. Parlant des efforts faits par le gouvernement pour établir de nouvelles relations commerciales avec des autres pays, M. Foster dit qu'il a tout lieu d'espérer que les négociations entamées à Washington auront une bonne issue. Le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser le commerce avec les Indes. Deux lignes de vapeurs ont été établies avec les Indes et la compagnie du Pacifique a maintenu des vapeurs qui ont un service régulier entre l'Australie et la côte du Pacifique. Des efforts ont été faits aussi pour établir une ligne de vapeurs rapides à travers l'Atlantique, mais la mort prématurée de Sir Douglas, un des principaux capitalistes qui s'étaient mis à la tête de l'entreprise, a rompu les négociations.

Pour un temps l'adoption du bill McKinley par les États-Unis a paru un sujet de crainte pour le commerce canadien, mais l'envoi de délégués spéciaux en Angleterre et leurs rapports favorables concernant la possibilité de faire avec ce pays un commerce illimité des produits : œufs, volailles, beurre, animaux, etc., a fait renouer les négociations partout et le commerce canadien n'a pas été affecté par le bill McKinley. L'avenir apparaît sous les meilleurs couleurs. L'exposition de la Jamaïque où, de l'aveu de tous, le Canada a figuré au premier rang, ne peut manquer de produire une augmentation considérable de commerce entre les deux pays, et il y a toute raison d'espérer un bon résultat de la conférence qui sera reprise à Washington au mois d'octobre prochain et pour cette fois d'une manière officielle.

Caisses d'épargne

Des décrets dans les caisses d'économie du département des postes ont subi une diminution de \$4,000,000 environ depuis deux ans. Mais cette diminution dans les caisses du gouvernement n'indique pas un état monétaire défectueux parce que les dépôts n'ont pas que retiré leurs dépôts des caisses du gouvernement. Lorsque nous avons décidé de réduire l'intérêt à 3% pour les déposer dans les autres caisses d'épargne du pays, qui paient maintenant 4 pour cent d'intérêt, comme le prouvent les rapports de ces caisses d'économie où les dépôts ont augmenté de la somme de \$75,000,000 en 1889 à celle de \$191,500,000 en 1891.

Finances

Voici maintenant les chiffres des opérations de l'année :

Table with 2 columns: 1889-90 and 1890-91. Rows include Dépenses, fonds consolidés, Revenus, Surplus, Dépenses, capital, Dépenses, dépenses, Taux d'intérêt, Moyenne d'intérêt, etc.

Cet état donne une diminution probable de \$800,000 dans les revenus de l'année comparés avec l'estimation faite l'année dernière. Les dépenses pour le militaire de l'année ont été de \$36,213,736, laissant un surplus de \$36,213,737. M. Foster annonce que ce n'est pas l'intention du gouvernement de faire une révision générale du tarif. Tout ce qu'il désire c'est annuler ce qu'il considère comme un état de guerre, et qu'il désire généralement exprimer et abolir les droits sur les sucres non raffinés. Cette mesure est prise dans une grande liberté de commerce entre le Canada et les États-Unis tant pour les articles manufacturés

ment se propose d'augmenter les droits sur le malt, le spiritueux et le tabac, augmentation qui produira \$1,500,000 et un milliard de piastres. Le gouvernement essaiera de s'en dispenser en opérant la plus stricte économie dans le service public. La taxe sur le malt équivalra à 3 cents par gallon de bière ou porter ou 500,000. Les droits d'accise sur les spiritueux équivalront à 20c par gallon ou \$200,000 et sur le tabac à 5 cents par livre sur le tabac canadien ou importé produisant \$400,000.

M. Foster annonce aussi que le gouvernement accordera, mais pour cette année seulement, aux fabricants de sucre de betteraves, une remise en argent équivalente à la somme de protection qui leur est enlevée par l'abolition des droits sur les sucres.

M. Foster annonce aussi que les droits sur les boissons importées sont augmentés d'environ 10 cents par gallon, mais que les droits sur le sel seront réduits du moitié. Il termine en proposant les résolutions qui donnent le droit de changements proposés dans le tarif pour produire les résultats ci-dessus annoncés. Ci suit un résumé des résolutions :

Sur les melasses et sirops venant directement du pays de production, 14 cent par gallon, sur melasses entre 40 et 50 degrés, 10 cent par gallon et 1 de cent par gallon pour chaque degré en bas de 40. Outre cela un droit de 2 1/2 cent par gallon lorsque les melasses ne viennent pas directement du pays de production. Sur tout sucre non importé directement de 20 cent à valorem. Sur les sucres raffinés, 8 1/2 cent par livre et 14 cent sur le glucose, Bière et porter, 13 cents par gallon ; de en bouteilles, 21 cent par gallon.

Les droits sur le sel, qui étaient de 10 et 15 cents par 100 livres sont réduits à 5 et 7 1/2 cents. Les droits d'accise sur spiritueux sont augmentés de 20 cents et ceux sur les liqueurs importées de 10 cents. Sur le tabac il y a cinq cents de droits d'importation. Sir R. CARTWRIGHT est surpris de voir qu'après les déclarations hostiles du gouvernement canadien à l'égard des États-Unis, M. Foster ne trouve rien de mieux que copier la législation de ce pays. Il annonce une abolition de droits sur les sucres, non parce qu'il croit que cette abolition sera dans l'intérêt de la consommation, mais parce que les États-Unis ont adopté une législation semblable. Le gouvernement actuel se laisse conduire par Washington. Le dernier, le cabinet abolissant le droit d'exportation sur les billots à la demande des États-Unis.

Examinant l'état général du pays, Sir Cartwright dit que les campagnes se déroulent au profit de quelques villes ; les terres sont hypothéquées et leurs propriétaires sont obligés de les abandonner et de s'en aller.

Dans le Nord-Ouest, la zone fertile qui peut contenir une population rurale de trente millions ne contient à peine une personne au mille carré. La balance du commerce est de 25 millions de piastres contre nous, et les dépôts dans les caisses d'épargne ont diminué de 4 millions de piastres.

On dit que la plupart des hommes célèbres européens et américains font un usage général du sirop d'épine-vierge avec une cuillère.

Librairie Montmorency Laval

Les familles allant en villégiature trouveront à notre librairie les jeux de croquet, crosses, hamacs, balles de caoutchouc et bon nombre d'objets qui contribuent à rendre agréable la séjour à la campagne. Une visite est sollicitée.

PRUNEAU & KROUAC, 28 rue de la Fabrique.

Pour plus de cinquante ans

Le Sirop Calmant de Madame Winslow a été employé par les enfants qui tout leurs dents. Il leur enlève les douleurs, guérit les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée, vécus la bouteille. A vendre par tous les pharmaciens du monde.

TELEPHONE 630

CHARBON

CIMENT DE PORTLAND 400 quarts en déchargement.

A. R. PRUNEAU et CIE, 90, RUE DALHOUSIE, Saxeville 1891.

Nouveautés

PAR LE "MONGOLIAN"

NOUVEAUTÉS EN GILETS de Soie noire et Gilet en Soie Sural \$2.50

Point noir pour robes, 45 pouces de large \$1.25. Nouveautés en Dentelle noir, pour Robes 40 pouces de large de 10 cts à \$1.75 la verge.

Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner nos nouvelles formes de Corsets Anglais, Français et Américains. Grenadine noire carrée 12 et 16 cts.

GLOVER, FRY & CIE

MANTEAUX DOLMANS en soie et en drap réduits à \$5.90, \$7.75, \$10.00 et plus. De ce nombre se trouvent plusieurs MANTEAUX très riches, importés de Paris, vendus à près de la moitié du prix.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC A LAKE ST-JEAN

Le départ de Québec le 15 Juin 1891, les trains partiront de la station du Pacifique, et arriveront comme suit, excepté les dimanches.

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M. - Express direct pour la Lake St-Jean et retour à 1.45 p. m. et à 1.45 p. m. et à 1.45 p. m.

8.30 P. M. - Express local pour tous les jours pour St-Raymond y arrivant à 7.30 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.15 A. M. - Express direct part de Roberval à 8.30 p. m. tous les jours ainsi que de St-Jean à 8.30 p. m. et de St-Raymond à 8.30 p. m. pour Québec, y arrivant à 8.15 a. m.

8.51 A. M. - Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.55 a. m. et arrivant à Québec à 8.51 a. m.

8.15 P. M. - Train mixte part de la Rivière à 8.15 p. m. et de St-Raymond à 8.15 p. m. et de Québec à 8.15 p. m.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Édouard.

Chars palan "Monaich" attachés à tous les trains directs aux jours arrivant à Québec, et des lits et de se procurer des billets de passage, etc. M. Stocking, vice-président de la Compagnie, 100, rue St-Jean, Québec.

Le bateau à vapeur "IDA" voyageant sur le lac St-Jean, entre la station et "Hotel Lake View", entre le 15 Juin et le 14 septembre, en raccourci avec les trains. Les bateaux en raccourci avec les trains. Les bateaux en raccourci avec les trains. Les bateaux en raccourci avec les trains.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures P. M.

Billets de retour de première classe à valoir de simple billet, de Québec à tous les points de la ligne, et vice versa, sous réserve de payer le montant en espèces.

Les trains quitteront Québec à 2.00 p. m. et à 4.25 p. m.

LES DIMANCHES

Arrivent au quel Bowen, à Silery, aller et retour.

Ligne de l'Isle d'Orléans

Après le 6 Mai, le temps et les circonstances le permettent, le vapeur "Orléans" cap. Bolduc, fera le trajet comme suit :

Isle d'Orléans Québec

LES DIMANCHES

Entre Montréal et Toronto

A partir de LUNDI, le 1er JUIN, jusqu'au 10 septembre, un bateau à vapeur "Montreal" fera le trajet de Montréal à Toronto et retour, tous les jours à 10 heures a. m., excepté les dimanches, et sous cette date, trois fois par semaine, les LUNDI, MARDI, et VEDREDI, de Québec à 10 heures a. m., et de Québec à 10 heures a. m.

Ligne de Québec à Ste-Anne

A partir de 18 Juin 1891, le vapeur "Brother" fera le trajet, le temps et les circonstances le permettent.

Le vapeur "Montmagy" Capt. Vien

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Journal de la Confédération

TAUX RÉDUITS

DES BILLETS ALLER ET RETOUR, seront émis à tous les endroits en Canada sur le parcours du chemin de fer Pacifique Canadien et Michigan Central, aux taux et dates spécifiées plus bas :

SIMPLES BILLETS, pour partir le 1er Juillet et revenir le 31 Juillet 1891.

SIMPLES BILLETS ET UN TIERS, pour partir le 30 Juin et 1er Juillet pour revenir le 31 Juillet 1891.

Pour plus amples informations s'adresser à aucun des agents du chemin de fer du Pacifique Canadien, ou à M. W. Ryder, Hotel St. Louis, ou au No 33 rue St-Pierre et à la station du Palais.

Chemin de Fer Intercanadien

1890 Arrangements d'hiver 1891

Le 26 et 27 LUNDI, le 22 JUIN 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit :

LES TRAINS QUÉBÉC-ROBÉVAL

Pour la Rivière du Loup et Dalhousie, 7.25 p. m. Pour la Rivière du Loup, 8.00 p. m. Pour Dalhousie et St-Jean, 8.45 p. m. Pour la Rivière du Loup, 17.45 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVÉS

De la Rivière du Loup, 5.15 p. m. De Dalhousie, 5.45 p. m. De la Rivière du Loup, 10.49 p. m. De Dalhousie et Rivière du Loup, 13.29 p. m.

Le char d'attache au train Express partira à 7.25 p. m. et à 8.29 p. m. Le char d'attache au train Express partira à 7.25 p. m. et à 8.29 p. m.

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant à :

J. LAVERGNE, Québec

W. POTTINGER, St-Jean

Chemin de Fer Québec, Montmorency et Charlevoix

COMMENCEMENT DIMANCHE, le 31 Mai 1891, les trains circuleront comme suit :

LA S'ITAINE

St-Anne à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste-Anne à 6.30 a. m., 9.25 a. m., 1.05 p. m. et 5.49 p. m.

Arrivent Québec pour Montmorency à 2.00 p. m. Arrivent Québec pour Montmorency à 4.25 p. m.

LES DIMANCHES

St-Anne à 6.30 a. m., 7.10 a. m., 8.29 a. m. et 9.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste-Anne à 6.30 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.49 p. m.

Les trains quittant Québec à 6.00 et 8.29 a. m. Les Dimanches matins, n'arrivent pas aux heures indiquées et sont ceux qui conviennent le mieux aux voyageurs.

Pour les taux spéciaux du fret et des passagers, s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, C. S. CRESMAN, Surintendants.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

Entre Montréal et Ontario

Entre Montréal et Toronto

Ligne du Saguenay

Le vapeur "Saguenay" capitaine Lecourt, partira de Québec à 7.30 a. m., le MARDI et le VEDREDI pour la Baie St-François, Pointe à la Pêche, Rivière du Loup, L'Anse St-John, Malbec, Ha Ha Bay, et Chicoutimi.

On peut retirer des billets de passage et du charbon pour Montréal au bureau de la Compagnie, au quel Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, au quel St-André, et aussi à l'agence de R. M. Stocking, vice-président de la Compagnie, 100, rue St-Jean, Québec.

JULIEN CHABOT, Gérant Général, 100, rue St-Jean.

L. H. MYRAND, Agent

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE

Compagnie Générale Transatlantique

La Grâce de Dieu

GRAND ROMAN

PAR ADOLPHE D'ENNERY

—Tu es un homme désintéressé, fit Fouquier, d'un ton quelque peu ironique.

—En tout cas, répliqua l'ancien intendant, je ne pense pas qu'à moi seul, j'ai soulevé la sûreté de la République, puisque je pourrais et livre ses ennemis.

En outre, glissa-t-il insidieusement je n'oublie pas les amis.

J'ai conscience de t'être agréable et te rabattant un gibier qui te fera honneur et en te fournissant le sujet d'un de ces beaux réquisitoires où tu excelles.

—Enfin, interrompit brusquement Fouquier, très sensible à la flatterie, qu'est-ce que tu désires ? Que tes "clients" passent en jugement le plus tôt possible ?

—Oui.

—Demain, par exemple ?

—Non, aujourd'hui même.

—C'est que, objecta l'accusateur public, le rôle est déjà bien chargé. Il prit des papiers placés sur une tablette près du chevet de son lit et consulta des notes.

—Aujourd'hui, ce serait difficile, conclut-il. D'ailleurs, je n'aurai pas le temps strictement nécessaire pour étudier le dossier.

—Je te fournirai les éléments de l'accusation ; tu n'auras qu'à les développer avec ton éloquence ordinaire.

—Soit ! mais il y a encore une objection.

—Laquelle ?

—Vers la fin de l'audience, tout le monde sera fatigué ; le Tribunal, l'audience et moi-même. Je risquerai donc de perdre le bénéfice du superbe réquisitoire que tu me promets. Si, comme tu le prétends, l'affaire Sivry est une belle affaire, ce serait dommage de la gâter en l'expédiant hâtivement.

—Eh bien ! inscris-la en tête du rôle ; elle en vaut bien la peine.

—Alors, il ne restera plus-être plus assez de places pour les autres, vu les proportions qu'elle prendra.

—Il y a un moyen de tout concilier, proposa Laroque.

—Fais avancer l'ouverture de l'audience.

Fouquier se récria :

—Peste à cieux, tu n'y vas pas de main forte.

—Je suis un homme d'action, moi ! riposta Laroque.

—Hé ! crois-tu donc que ce ne soit de changer, au dernier moment l'heure antérieurement fixée ! Cela présente toutes sortes de difficultés matérielles et nous n'avons pas un délai suffisant pour les résoudre.

—Nous les résoudre si nous le voulons. Songe qu'il n'y a pas là qu'une question personnelle ; il y a aussi une question de salut public.

Dans les circonstances présentes, au milieu de toutes les conspirations dont nous sommes entourés, il importe de frapper vite et fort un grand coup qui fasse trembler les conspirateurs au fond de leurs repaires et qui rassure les patriotes. Une occasion excellente s'offre à point nommé ; la laisserons-nous échapper ?

—Mais, dit Fouquier, ébranlé par ces arguments pressants, comment prévenir à temps les membres du Tribunal et les jurés ?

—Pour les premiers, tu as le temps d'aviser de concert avec le président. Quant aux jurés, il y en a déjà un de prévenu, c'est moi, et je me charge de prévenir mes collègues.

—Diable d'homme ! s'écria l'accusateur public, tu le réplique à tout ! Il sera fait selon ton désir ; seulement, je t'en avertis, tu assumes une grosse responsabilité en cette conjoncture. Je t'en voudrais à mort, si tons ces embarras aboutissaient pour moi à un piège écheé. Il faut absolument que j'aie cause gagnée.

—Ne crains rien, déclara Laroque, on fera le nécessaire ; je réponds de la majorité des jurés comme de moi-même. Ainsi donc, l'audience commencera à deux heures au lieu de trois ?

—C'est entendu.

—Merci !. A tantôt !.

—A tantôt !. Maintenant, laissez-moi repaquer la brèche que tu viens de faire à mon sommeil, et dis à mon domestique qu'il ait soin de me réveiller dans une heure.

La dessus, les deux sinistres complices se quittèrent.

L'accusateur public, avec un long bâillement, s'étendant sous ses couvertures, se rendormit tranquillement comme un honnête citoyen dont la conscience n'est chargée d'aucun remord.

Lignoble Laroque s'en alla en se frottant les mains, content du succès de sa démarche, hantant d'avance en quelque sorte, ainsi qu'une bête fauve le sang de ses victimes.

—Bien joué ! se disait-il, tout en marchant d'un pas allégre par les rues qu'annonçait déjà le va-et-vient des passants courant à leur occupation, le roulement des voitures et

Les cris de Paris, bien joué !. Avant ce soir, la vieille marquise et son fils seront condamnés ; demain, ils seront exécutés. Il ne restera plus qu'à déloger de sa cachette la jeune poule et ses poussins. Ce ne sera pas long !.

De même que la pauvre Marie, le marquis et sa mère avait passé une nuit affreuse.

Par un raffinement de cruauté, sans prétexte qu'il fallait les empêcher de se concerter, ils avaient été écroués dans des locaux différents, sur les recommandations expresses de Laroque.

La douairière avait été placée dans une cellule occupée déjà par trois autres personnes de son sexe, car la prison de l'Abbaye était devenue trop petite pour ses hôtes, qui se renouvelaient incessamment.

Au fur et à mesure qu'une fournée en sortait pour être conduite devant le Tribunal révolutionnaire et de là à l'échafaud, une autre fournée la remplaçait.

Comme il était tard, les compagnes de la vieille dame dormaient tout habillées sur de mauvais grabats, et à la lueur de la lanterne du geôlier, elle put apercevoir le visage pâle et fin d'une toute jeune fille qui, par un contraste navrant, poursuivait, dans son sommeil, quelque beau rêve et semblait sourire aux anges.

La marquise de Sivry passa cette longue nuit d'insomnie au milieu d'une obscurité complète, assise sur un escabeau, la tête entre ses mains, songeant et priant mentalement.

Elle entendit sonner toutes les heures à l'horloge de Saint-Germain-des-Près.

Pendant tout ce temps, elle ne fit pas un mouvement, pas un soupir ne sortit de sa poitrine, pas une larme humecta ses yeux.

Un eut dit une statue.

Ces sentiments de cloche, raisonnant comme des glats à travers le silence nocturne elle éprouvait une âpre joie ; car elle sentait, à chacun d'eux se rapprocher l'instant où elle comparait devant les juges qu'elle considérait comme des bourreaux, et qu'elle était bien résolue à souffleter de son mépris.

Elle avait fait le sacrifice de sa vie ; si elle souffrait au plus profond de son cœur, en dépit de son apparente résignation, c'était pour son fils.

Le marquis lui, avait été jeté dans une salle basse remplie d'une vingtaine de prisonniers de toute classe, tassés en groupes étranges qu'éclairait d'une lueur jaunâtre un quinquet fumeux.

Les murailles de ce ténébreux sous-sol humide, une buée tiède flottait dans l'atmosphère viciée, dont l'aigre, en entrant, vous prenait à la gorge.

Il ne trouva même pas un siège pour s'asseoir.

Il fut obligé de rester debout, tantôt accoté contre le mur, tantôt marchant péniblement, à tâtons, pour combattre l'engourdissement et heurtant du pied, à chaque pas, des compagnons étendus sur le sol, et qui maudissaient, par des jurons ou de sourds grognements leur méconnaissance d'être troublés dans un repos précieusement troublé de leur inquiétude.

(A suivre)

Avis aux pharmaciens

Le Dr Ed Morin et Cie, pharmaciens de Québec, ayant décidé de ne faire que le commerce de gros, offrent en vente leur poste de commerce sis aux Nos 32 et 34 rue St-Pierre, Basse-Ville, avec le stock et les fournitures au complet.

Tout pharmacien sérieux ne pourrait trouver un meilleur site de commerce pour s'établir.

Cette pharmacie, si bien connue du public voyageur, est située près du marché Finlay, à quelques pas seulement des débarcadères des bateaux de la Cie R. et de ceux des bateaux traversiers de Lévis et de la Cie R. Ce qui lui aurait l'intention de s'établir dans une bonne place veulent remarquer les avantages qu'une telle maison de commerce peut offrir et s'adressent au plus tôt, pour toutes informations nécessaires, à Dr Ed Morin et Cie, qui sont prêts à traiter à de bonnes conditions.

Dr Ed MORIN & CIE, 112 1/2, rue Dalhousie

OCULISTE

Docteur Wilfrid Beaujard, oculiste, 58, rue St-Louis, Québec.

Ancien élève de la Faculté de Médecine de Paris ; élève des hôpitaux de Paris, Londres et New-York ; élève des cliniques des Drs de Wecker, Abadie et Panas, de Paris, et des Drs Knapp et Noyes, de New-York ; ex-chirurgien à la Faculté de Victoria, Montréal, et à l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

N. B. - Toutes opérations faites sur les yeux sans aucune douleur, à l'aide de procédés nouveaux.

A L'ENSEIGNE DU REARD D'OR

Cantin & Robitaille

Chapeaux et Manchonniers

